

# Energies renouvelables

## Près de 900.000 € pour les projets locaux

Le SYTEC (Syndicat des Territoires de l'Est Cantal) et l'Etat via l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) viennent de signer un partenariat pour les trois prochaines années. Une enveloppe de 773.000 € a été dégagée par l'ADEME pour soutenir une trentaine de projets de production de chaleur renouvelable dans l'Est-Cantal. L'originalité du dispositif vient du fait que de petits projets publics et privés ont pu se greffer au programme pour être éligibles et recevoir des aides.



Les élus du SYTEC ont signé avec Agnès Duval, directrice régionale déléguée de l'ADEME, un contrat de 773.000 € pour des projets liés à la production de chaleur par des énergies renouvelables.

Depuis 2009, l'ADEME a mis en place un fonds « Chaleur » pour soutenir les projets de production d'énergies renouvelables des collectivités publiques et des entreprises. Récemment, la somme allouée a sensiblement augmenté, pour atteindre 307 millions d'euros. La plupart des dossiers subventionnés sont montés par des collectivités publiques ou de grandes entreprises, pour la création de réseaux de chaleur bois servant à chauffer leurs bâtiments, ou de projets photovoltaïques, mais toujours pour le chauffage.

Mais d'habitude, ces aides ne concernent que des projets de grande envergure et sont donc plutôt initiés par des métropoles. Grâce à la volonté des élus du SYTEC (notamment Pierre Jarlier, président, et Ghyslaine Pradel, vice-présidente), les petites entreprises et collec-

tivités peuvent se grouper sous l'égide du Syndicat pour bénéficier de cette manne. Avec la signature du « Contrat territorial de développement des énergies renouvelables », l'ADEME délègue la gestion d'un fonds de 773.443 € (dont 37.500 € pour les études) au SYTEC, qui instruit les dossiers. L'agence de l'Etat alloue également la somme de 120.000 € pour permettre au SYTEC de recruter un ingénieur thermicien pour animer le programme. Il sera en poste le 1<sup>er</sup> novembre.

Toute entreprise, collectivité ou association qui souhaite bénéficier d'aides à ce titre (chaudières à bois, installations de géothermie, solaire thermique), peut encore intégrer le dispositif. La part des aides est très variable en fonction de la technologie concernée et de la taille du projet, mais elle est

significative. Certaines structures étaient trop petites pour supporter seules les coûts, et elles ont pu le faire grâce à ce système innovant.

Pierre Jarlier a rappelé le « choix résolu des élus des communautés de communes de l'Est-Cantal en faveur d'une transition écologique et énergétique. Pour nous c'est une priorité mais aussi un atout. Nous avons la chance d'avoir un environnement préservé. » Une remarque à laquelle il apporte tout de suite un bémol, car il précise qu'une bonne partie de la biodiversité locale est menacée. « Il faut concilier protection et développement et c'est notre objectif », car les

réseaux de chaleur bois, par exemple, permettent de valoriser l'importante ressource locale des vastes forêts et de maintenir de l'emploi sur le territoire. « C'est un projet de développement territorial durable à l'échelle de l'Est-Cantal. » Pour faire de la transition énergétique un atout et « ne pas la subir », les collectivités se sont organisées. Il a également remarqué « une nouvelle relation entre l'Etat et les collectivités », où les moyens à la fois financiers et humains sont donnés à l'échelon local pour coller au plus près aux besoins du terrain.

Ghyslaine Pradel a rappelé que les élus de Hautes Terres Communauté ont fait

le choix de s'engager, au sein du SYTEC, dans la même voie que Saint-Flour Communauté, alors que la taille de leur collectivité ne les obligeait pas à le faire. « Nous apportons des pierres à l'édifice pour construire cette stratégie énergétique et écologique à l'échelle territoriale et mettre en place ensemble nos actions concrètes. » Elle a cité des exemples de projets qui ont été retenus, comme celui de la Maison des services à Allanche, public, ou une menuiserie de Celoux, privé. La présidente de Hautes Terres Communauté compte sur « un effet d'entraînement », et elle salue l'aide en matière d'expertise et d'in-

génierie, rendue possible par le SYTEC au sein duquel travaillera l'ingénieur thermicien. Elle a également martelé cette nécessité de s'organiser pour produire et consommer localement une énergie renouvelable, face à « la force de frappe du secteur privé, avec l'éolien et le photovoltaïque. »

Céline Charriaud a abondé dans ce sens en soulignant que « pour les habitants qu'on représente, le territoire doit rester pleinement acteur de la transition énergétique et écologique », en exploitant les ressources locales (bois et solaire), gages d'emploi et de maîtrise d'un développement harmonieux.

C.V.